



## PV de l'Assemblée Générale de l'association Aux 6 Logis – mardi 14 avril 2025

### **Personnes présentes :**

Clémentine Langeteau (Echo SA), Camille Gilson (Réseau femmes\*), Nesrine Ghulam (Ville de Vernier, égalité), Fatoumata Diallo (Comptabilis), Catherine Minder-Reynard (GAS Global Audit SA), Cindy Bocquet (membre du comité), MC Casal (FEG/la Collective), Davy-Kim Lascombes Trinh (BPEV), Leslie Mannisi (Le Pertuis-FOJ), Sara Dutheil (Le Pertuis-FOJ), P. Vernet Dunand (membre), Catherine Fleury (membre du comité), Maya Pfiffner (membre du comité), Claire Dechamboux (membre du comité), Doris Gerber (membre du comité), Johanna Clamaisn (membre du comité), Muriel Zimmermann (membre du comité), Hanane Rago (résidente Aux 6 logis), Catherine Uwimana (Aux 6 logis), Mame Aramen Ndoye (résidente Aux 6 logis), Céline Anel (Aux 6 logis), Yssa Beaufond (Aux 6 logis), Caroline Gomez Keizer (Aux 6 logis), Ludivine Mayer (Aux 6 logis), Maya Royston (Aux 6 logis), Fleur André (Aux 6 logis), Nathalie Thurler (Aux 6 logis), Ariuntuya Munkhuu (résidente Aux 6 logis), Laura Aponte (ancienne résidente Aux 6 logis), Coletto Trugris (ancienne résidente Aux 6 logis), Mirène Kouakou (résidente Aux 6 logis)

### **Personnes excusées :**

Alessandra Fasciani (Aux 6 logis), Khadija Reynes (Aux 6 logis), Françoise Tschoop (Aux 6 logis)

Prise de P.V : Nathalie Thürler

---

### **1. Mot d'accueil de la présidente**

Mme Geneviève BORDRY remercie les personnes présentes et résume les récents développements de l'activité de l'association et du réseau dont elle émane.

### **2. Approbation du PV de l'AG du 2 mai 2025**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 2 mai 2024 est accepté à l'unanimité.

### **3. Approbation de l'ordre du jour de l'AG**

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

### **4. Points forts de l'année 2024**

*Caroline Gomez*

L'association Aux 6 Logis a concrétisé en 2016 un projet qui a germé dans les têtes de professionnelles du Réseau Femmes\* pendant de nombreuses années. Toutes constataient qu'à Genève il y avait un manque flagrant de logements pour des femmes qui se retrouvaient à un moment de leur vie dans une telle détresse qu'elles n'avaient plus de toit pour vivre. Elles ont donc imaginé de proposer, à travers un logement, un lieu de vie pour souffler et reprendre, le temps de l'hébergement, sa situation en mains.

Nous nous adressons donc à des femmes seules ou avec des enfants qui rencontrent des difficultés à un moment sensible de leur vie, notamment en raison de violences dans le couple, dans la famille, de séparation, de perte d'emploi, de réorientation professionnelle ou de maladie.

Grâce aux professionnelles qui composent l'équipe sociale : 4 travailleuses sociales, 1 psychologue et 1 juriste, nous offrons à chacune un accompagnement sur mesure pouvant traverser ces différentes disciplines. Avec la résidente, nous dégageons des priorités pour faire avancer sa situation dans les délais impartis par son temps d'hébergement, 3, voire 6 mois pour l'urgence, 18 mois pour le relais.

2024 a été une année de changements puisque nous avons agrandi notre capacité d'hébergement. En chiffre cela se traduit par :

- 20 places relais, dont 10 places Violences Domestiques et 10 places Réseau Femmes\* et 10 places urgence, réparties dans 18 appartements individuels ou collectifs et 2 maisons.
- En ce qui concerne les résidentes, nous avons accueilli 61 femmes et 42 enfants.
- Enfin, nous avons pu proposer 200 nuits d'hôtel en urgence.



En 2024 nous avons créé 9 nouveaux appartements relais individuels (8 places Violences Domestiques et 1 relais Réseau Femmes\*). Nous avons également déménagé l'un de nos logements relais. Cela a représenté un challenge pour toute l'équipe en termes de logistique et de coordination.

Dans les logements relais, 2/3 des résidentes ont retrouvé un logement pérenne, principalement auprès de bailleurs privés. Le 1/3 restant a trouvé des solutions dans des appartements à durée limitée. Les régies publiques, en 2024, n'ont pas proposé de solutions à nos résidentes. Nous observons ainsi qu'il devient de plus en plus difficile d'accéder à des logements à durée indéterminée.

Avec l'arrivée d'une nouvelle collègue, nous avons consolidé l'axe des activités collectives pour être au plus près des besoins de nos résidentes et de leurs enfants, ma collègue vous en donnera un aperçu juste après.

*Fleur André*

L'accompagnement individuel comprend en 2024 :

800 consultations sociales et de soutien à la parentalité ; 70 entretiens juridiques et plus de 100 consultations psychologiques

Il se traduit par :

- un suivi des résidentes par une travailleuse sociale, qui est personnalisé et adapté à chaque situation,
- un accès à des consultations psychologiques (écoute, soutien, orientations et coordination de soins),
- un accès à des consultations juridiques (information, conseils, orientations et démarches en matière d'autorisation de séjour, droits sociaux ou encore séparation),
- nous proposons aussi un accompagnement à la parentalité pour celles qui le souhaitent, tout en facilitant l'accès des enfants aux activités sportives, de loisirs et à d'autres services favorisant leur développement.



L'accompagnement collectif comprend en 2024

30 ateliers et sorties, 12 séances d'art-thérapie et 1 séjour estival à Vaumarcus (NE), pour plus de 200 participations, dont 1/3 d'enfants.

Il se compose d'activités variées comme :

- des sorties mères-enfants dans le cadre du soutien à la parentalité,
- des ateliers et des sorties sportives, culturelles et de loisirs.
- des séances d'art-thérapie,

Pour rappel, l'association Aux 6 logis est membre active du Réseau femmes\*. Elle collabore étroitement avec toutes les associations qui le compose. A ce titre, les femmes hébergées profitent d'un accès privilégié vers ces associations et d'une véritable plus-value d'expertises et de compétences, grâce à des missions différenciées et complémentaires : insertion sociale et professionnelle, violences domestiques, formations, ateliers collectifs, etc.

L'équipe des Aux 6 logis propose plusieurs activités collectives au cours de l'année permettant aux résidentes de sortir de leur quotidien, de tisser des liens, de valoriser leurs compétences et de reprendre confiance en elles.

En 2024, les activités collectives se sont orientées autour du sport, de la culture et des loisirs. Enfin, nous avons pu repartir l'été passé avec un groupe de résidentes et leurs enfants à Vaumarcus dans le canton de Neuchâtel.

#### **5. Présentation des comptes 2024**

Mme Mathilde ROCH, Comptabilis, présente les comptes 2024. Il en résulte un bénéfice de CHF 135'054.-

La Présidente remercie la responsable Mme Ludivine MAYER pour son excellent travail de gestion.

**6. Rapport de la fiduciaire de révision des comptes 2024**

Mme Catherine MINDER, GAS Global Audit, explique les bases sur lesquelles ledit rapport a été établi.

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions légales et statutaires requises et en respect des directives de l'Etat.

Elle ajoute que le bouclage des comptes 2024 a fait l'objet des calculs théoriques de restitution de la part du résultat cumulé positif au terme de la période d'octroi des subventions du DCS (2021-2024) et BPEV (2023-2024). Ce montant n'a pas été comptabilisé au niveau des créances en raison de l'absence des notifications de décision de la part de l'Etat au jour de l'émission du rapport de révision (se référer aux annexes 11 et 12 du rapport).

**7. Approbation des comptes 2024**

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

**8. Décharge à la fiduciaire de révision des comptes 2024**

La décharge est approuvée à l'unanimité.

**9. Election de la fiduciaire de révision des comptes 2025**

Mme Clémentine LARGETEAU se présente et présente la société ECHO SA, actives notamment dans le domaine du sport et du social.

Cette élection est approuvée à l'unanimité.

**10. Décharge au Comité pour l'exercice 2024**

La décharge est acceptée à l'unanimité.

**11. Présentation du budget 2025**

Entre les budgets prévisionnels 2024 et 2025, nos dépenses augmentent d'environ CHF 150'000.- Cette hausse est principalement liée à l'augmentation des loyers des appartements où vivent les femmes. Et cela en raison de l'ouverture, en 2024, de 8 nouveaux logements relais individuels pour des femmes victimes de violences, et encore une 9<sup>ème</sup> place destinée aux usagères des 15 associations du Réseau femmes.

Du côté des financements, en 2024, nous avons renouvelé la subvention du Département de la Cohésion Sociale (DCS). Grâce à son soutien, ainsi qu'à celui de son magistrat : Thierry Apothéloz, cette subvention est passée de CHF 50'000.-/an à CHF 130'000.-/an dès 2025.

Globalement, à ce stade, le budget d'Aux 6 logis est solide car les 3 secteurs d'hébergement s'appuient sur une subvention publique.

En effet, les 10 places d'urgence sont financées par l'Association des Communes Genevoises (ACG), les 10 places estampillées Réseau femmes sont subventionnées par le DCS et enfin les 10 places relais violences domestiques le sont par le Bureau de l'égalité (BPEV).

En 2025, ces 3 subventions représentent les deux tiers des recettes. En y ajoutant les contributions des bénéficiaires, le solde plus-ou-moins assuré s'élève à 80% des recettes, ce qui constitue en effet une base solide.

Mais évidemment, Aux 6 logis va encore se développer et les charges avec, ne serait-ce que parce que nous allons déménager à la Collective en 2027 ou encore engager 2 personnes cette année. Ce qui réduira mécaniquement la part des subventions dans le budget de l'association, nous poussant à rechercher plus de fonds privés et publics.

## **12. Perspectives 2025-2026**

Nous allons engager 2 personnes en 2025 dans le but d'absorber la hausse d'activité liée à la création en 2024 de 9 nouveaux logements relais, la 1<sup>ère</sup> personne travaillera en codirection avec la responsable actuelle et sera en charge de la coordination des activités



et du management de l'équipe. La 2<sup>ème</sup> personne sera en charge des états des lieux d'entrée et de sortie et de toute la logistique des appartements.

Aux 6 logis 6 fêtera ses 10 ans en 2026. 10 ans d'engagement pendant lesquels 250 femmes et plus de 160 enfants auront trouvé un toit et bénéficié d'un accompagnement psychosocial personnalisé.

Cet anniversaire sera l'occasion de revenir sur notre parcours, de remercier tous nos partenaires mais aussi celles qui ont contribué, au sein de F-Information, SOS Femmes et Aspasia, à faire naître Aux 6 logis en 2016 puis à la faire exister. Doris Gerber, Geneviève Bordry et Caroline Gomez, présentes depuis le début et encore à nos côtés ce soir, reçoivent toute notre gratitude pour leur soutien constant et précieux.

Toujours en 2026, en fin d'année, ou peut-être début 2027, Aux 6 logis déménagera ses bureaux à la Collective. Nous y déplacerons aussi 10 de nos appartements relais déjà existants et en créerons 2 de plus, ce qui permettra de sécuriser plus d'un tiers de notre parc actuel, encore majoritairement précaire.

Mais si Aux 6 logis s'engage dans la Collective, c'est d'abord parce que ce vaste bâtiment, situé en plein cœur de la Ville, près de Plainpalais, et entièrement dédié aux questions d'égalité de genre, va offrir aux femmes hébergées par l'association un environnement stimulant et propice à rebondir et à concrétiser leurs projets. Elles pourront y trouver des conseils spécialisés, des activités variées, des cours de langue et même une crèche.

Enfin, la fondation Neoma qui ambitionne de construire et de livrer à l'horizon 2029 un immeuble à Carouge où cohabiterons des femmes et enfants hébergées par Aux 6 logis et des jeunes en formation, dont certains seront accompagnés par l'Association des Médiatrices Interculturelles (AMIC).

Dans cet immeuble, Aux 6 logis va créer 6 nouveaux appartements relais individuels, dont 4 3pcs et de 2 4pcs pour des femmes avec 3 à 4 enfants, offrant ainsi une réponse au manque de places adaptées aux grandes familles dans le réseau de l'hébergement genevois.

### **13. Montant des cotisations annuelles**

Les montants actuels des cotisations annuelles sont les suivants :

- Personne physique : CHF 50.-
- Cotisation résidentes et anciennes résidentes : CHF 20.-
- AVS, AI, étudiant-e, chômage : CHF 30.-
- Personne morale et cotisation de soutien : CHF 100.-

Les cotisations sont acceptées à l'unanimité avec ces montants.

### **14. Election / réélection des membres du Comité**

- Geneviève Bordry, Claire Déchamboux, Maya Pfiffner, Catherine Fleury et Muriel Zimmermann se représentent
- Doris Gerber démissionne.
- Cindy Bocquet (animatrice socio-culturelle) et Johanna Clamaron (co-fondatrice de Vertueuse) se présentent.

Le Comité est élu, dans son ensemble, à l'unanimité.

Geneviève Bordry est réélue à ses fonctions de présidente de l'association.

Celle-ci prend la parole et rend hommage à l'engagement précieux de Doris Gerber en faveur de l'association.

Genève, le 14 avril 2025

Geneviève Bordry

Présidente

